



**HAL**  
open science

## Essai d'analyse de l'argumentation en économie

Arlette Apkarian-Lacout, Pierrette Vergès, Pierre Vergès

► **To cite this version:**

Arlette Apkarian-Lacout, Pierrette Vergès, Pierre Vergès. Essai d'analyse de l'argumentation en économie. 1976. halshs-03641317

**HAL Id: halshs-03641317**

**<https://shs.hal.science/halshs-03641317>**

Preprint submitted on 14 Apr 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

ESSAI D'ANALYSE DE L'ARGUMENTATION

EN ÉCONOMIE

---

. ARLETTE APKARIAN LACOUT  
. PIERRETTE VERGÈS  
. PIERRE VERGÈS

C.N.R.S. ERA 284  
(DOCUMENT DE TRAVAIL)

En ce qui concerne les tests 11, 17, 18, notre démarche est exploratoire. Nous avons ici tenté de rendre opératoire une hypothèse formulée au terme de notre travail ayant trait aux représentations économiques (1) des formés. A l'issue de cette recherche, en effet, nous avons assigné comme objectif à l'initiation économique celui d'une complexification de l'argumentation. Avant d'aborder l'exposé descriptif de chacun des tests proprement dits, nous voudrions expliciter, plus avant, ce que nous entendons par argumentation à la fois au plan de la pédagogie économique, puis à un niveau plus théorique, enfin en termes méthodologiques.

Dans un premier temps, il nous paraît essentiel d'une part, de préciser ce que nous signifions par complexification de l'argumentation ; d'autre part, de souligner comment la poursuite de cet objectif nous paraît possible au plan opérationnel.

Dans un second temps, nous nous référerons aux travaux de J.B. Grize et de son école (2), afin de faire apparaître la filiation de la notion d'argumentation. A cet égard, nous ne prétendons en aucune façon élaborer toute une analyse historique et théorique. Plus simplement, nous nous proposons de montrer que nos propres perspectives aboutissent à faire porter l'accent plutôt sur tel ou tel aspect de l'argumentation. A ce titre, donc, notre essai n'a aucune visée d'exhaustivité, il est au contraire, limité en fonction de buts propres (opérationnalité pédagogique) et eu égard à un type de matériel comme nous l'indiquerons dans la troisième partie.

X  
En effet, nous tentons de montrer ensuite que les formes d'argumentation mises à jour sont très tributaires du matériel sur lequel nous travaillons. Et, en ce sens, il importe de clarifier les types d'argumentation décrits ici (tests 11, 17, 18) par rapport à ce que nous appelons indifféremment argumentation ou formes de raisonnement au cours de nos recherches précédentes

---

(1) *L'initiation économique des adultes - collection A.T.P. n° 4 des sciences humaines - C.N.R.S. 1974 -*

(2) *Travaux du centre de recherche sémiologique n° 21 - Université de Neuchâtel.*

## FORMATION ÉCONOMIQUE ET COMPLEXIFICATION D'ARGUMENTATION

---

---

Lors de notre travail sur les représentations économiques des formes, nous définissions ainsi les objectifs d'une initiation économique : d'une part, la formation se définit comme procédure d'autonomisation, c'est-à-dire, de découpage d'un champ de la réalité sociale ; d'autre part, la formation doit permettre d'effectuer le lien fondamental entre rapports sociaux et fonctionnement économique. Enfin, la formation doit aboutir à la complexification des formes argumentatives, de modes de raisonnement au plan de la richesse quantitative des éléments et notions exprimés mais surtout au plan des relations entre les notions.

Nous entendons par argumentation, le fait que *"par rapport à un stade dit initial, les formés soient susceptibles d'argumenter, expliciter, valider leur raisonnement de façon plus solide à l'étape finale"*

En fait, dans notre rapport d'études le terme d'argumentation renvoyait à deux dimensions : tout d'abord l'idée développée ci-dessus : les argumentations supports de représentations ne sont pas des ensembles plus ou moins chaotiques, elles ont une cohérence. Mais aussi, le terme d'argumentation renvoyait à une autre idée : la possibilité d'argumentation était posée comme amorce d'une prise de pouvoir (au sens large) des sujets face à leurs interlocuteurs. En ce sens *"le fait de mieux organiser les champs et les niveaux d'analyse permet par exemple au militant de mieux "défaire" le discours du patron au sein du comité d'entreprise"*

Ce sont ces deux dimensions que nous avons tenté d'opérationnaliser. Plus précisément, elles ont guidé le choix, la construction des tests, dont les résultats sont susceptibles d'utilisation.

En fonction de ces deux dimensions de l'argumentation dans une perspective pédagogique, nous avons donc construit plusieurs tests permettant d'aboutir à des résultats en ce qui concerne deux ordres de questions :

- De quelle façon les formés ont-ils la possibilité de déconstruire le discours économique du formateur ? Et sur quels points, plus précisément porte la réfutation ? Si on ne veut pas passer par une observation longue et fastidieuse des sessions, il fallait élaborer un test permettant de répondre à ce problème. C'est comme nous le montrerons l'objet plus particulièrement du test II.
- Lorsqu'il n'y a pas déconstruction, mais acceptation du discours du formateur, sous quelles formes s'exprime-t-elle ? Ceci est un objectif commun au trois tests.

Les réponses à ces questions devant permettre d'aboutir - à plus long terme - à deux types d'outils : en effet, les formateurs sont peu ou prou confrontés tout au long des sessions à des argumentations, à des ensembles explicatifs, descriptifs, ... Il leur est donc nécessaire - s'ils prétendent travailler en vue de complexification d'argumentations, de disposer de principes de classements, afin de situer les schématisations des formes, et d'intervenir sur celles-ci. D'un autre côté, si nous posons la complexification de l'argumentation comme possibilité pour le sujet de se défendre, de réfuter, cela suppose que des modules soient prévus pour l'acquisition de cette pratique. A ce titre, il est possible que des phases de perfectionnement à l'économie incluent des textes (déclarations publiques, politiques, syndicales, commentaires de presse, ...), ceci afin d'apprendre aux formés à " lire " la schématisation proposée (1).

Il importe à présent de montrer de quelle façon la perspective d'opérationnalité pédagogique à plus long terme aboutit à s'intéresser plus particulièrement à tel ou tel aspect de la notion d'argumentation.

---

(1) Dans un but quelque peu différent - apprentissage ou découpage de l'économie et à sa spécificité - C. Vienney propose une méthode d'analyse économique d'un extrait du "Médecin de campagne" - *"Pour"* n° 49 - juin 1976.

## LA NOTION D'ARGUMENTATION

=====

Nous faisons, ici, largement référence aux travaux de J.B. Grize (1). Pour l'auteur, l'argumentation est conçue comme une "activité discursive pratique qui vise à intervenir sur des jugements, des opinions, des préférences". La notion est, ici, suffisamment large et peut-être réappropriée dans des cadres divers. Mais elle se précise lorsqu'on prend en compte l'idée de schématisation qui comporte deux aspects :

- c'est une activité qui est une mise en oeuvre "d'opération" visant à construire un schéma et elle donne lieu à un résultat : un schéma qui représente un micro-univers.

Selon que l'on s'intéresse à l'un ou l'autre aspect, on sera conduit à deux types de recherche quelque peu différents :

- dans le premier cas, par exemple, le chercheur peut, à travers les discours, tenter d'étudier les opérations de pensées qui sont à l'oeuvre dans la schématisation. Les logiciens, par exemple, ou les psychologues de la connaissance travaillent dans ce domaine ;
- dans le second cas, on fait porter son attention sur les schémas observables, à travers leur expression dans la langue naturelle. C'est sur cet aspect que nous avons plus particulièrement travaillé.

Il importe de souligner deux faits : tout d'abord, les recherches spécifiques portant sur les opérations de pensée en économie, nous paraissent capitales pour la formation, et nous en avons toujours posé la nécessité. Mais nos compétences et notre inexpérience en ce domaine nous conduisent à oblitérer volontairement, pour l'instant, toute hypothèse sur les relations entre les deux niveaux d'analyse : opérations de pensée et opérations discursives. C'est pourquoi, le terme de complexification ne doit pas être

---

(1) J.B. GRIZE : "Logique, argumentation, discours" - Neuchâtel - 1974 - Revue Européenne des Sciences sociales - n° 21 - septembre 1974 - "Argumentation, schématisation et langage naturelle" - in Revue Européenne des Sciences sociales - 1974 - n° 32.

compris en termes d'échelle hiérarchique bon/mauvais, mais complexification doit être saisie à travers les deux dimensions définies plus haut, à savoir, un apprentissage à la cohérence de l'argumentation, et une possibilité de réfutation, étant entendu qu'il existe plusieurs types de cohérence et plusieurs types de réfutation. Plus précisément donc, nous caractérisons divers types de schématisation entre lesquels nous ne posons aucun principe de hiérarchie, ce qui nous obligerait à dire que tel schéma est plus complexe (au sens de "meilleur") qu'un autre. Ce que nous refusons à la fois pour les raisons que nous venons d'indiquer et eu égard au matériel lui-même comme nous allons à présent le montrer.

## ARGUMENTATION ET TYPES DE MATÉRIAUX

=====

Nous avons jusqu'à présent fait apparaître la continuité par rapport aux travaux sur les représentations économiques des formés. Nous devons à présent souligner en quoi le repérage des formes argumentatives est différent, différences qui tiennent aux conditions de passation et au matériel qui en résulte.

Nous avons auparavant (1) affaire à des interviews guidées où les sujets pouvaient aborder le thème proposé (l'argent) et à leur convenance et selon la durée voulue. La forme de l'entretien était la plus libre possible (intervention de l'enquêteur). D'autre part, l'interviewé parlait "à bâtons rompus" et le discours portait trace de ces caractéristiques. Dans un tel cas, il était plus légitime - comme nous le faisons alors - de poser que l'argumentation était d'une part indice de fonctionnement des idéologies pratiques (1) et, d'autre part, de situer les types argumentatifs en termes de plus ou moins grande complexité les uns par rapport aux autres.

---

(1) *Op. cit.*

En effet, la diversité des thèmes, la liberté de les aborder, avait permis, par exemple, de relier argumentation causale cyclique au thème du circuit de l'argent. D'ailleurs, parler de complexité était en ce cas moins dangereux, dans la mesure où l'interview présente généralement moins de difficultés que la réponse à des tests. Mais, à présent, nous rejetterions de toute façon cette dernière interprétation, nous préférons, en effet, nous en tenir à une mise en évidence de types différents d'argumentation. Au contraire, nous avons élaboré, ici, des tests, dont les consignes sont beaucoup plus contraignantes, puisque d'une part, nous avons voulu susciter des réactions (cf. test 11), d'autre part, que les sujets devaient répondre par écrit dans un temps et un espace limité (une demi-page). Il faut noter toutefois que le test 11 est caractéristique à cet égard ; les tests 17 et 18 sont quelque peu différents et, à ce titre, seront définis de façon précise ultérieurement.

Les caractéristiques de ce matériel - écrit obtenu après passation d'un questionnaire - vont se traduire au plan méthodologique. A ce niveau, il convient, en effet, d'éviter deux écueils :

- Tout d'abord, une analyse de type logique, c'est-à-dire, qui travaille beaucoup plus au deçà des variations linguistiques. Par exemple, la dénomination d'une argumentation de type hypothético-déductif (utilisée lors de nos précédents travaux), nous paraît devoir être abandonnée car elle comporte trop d'ambiguïtés : elle tend à faire d'une telle argumentation, la copie imparfaite d'un raisonnement logique.
- D'un autre côté, à trop s'en tenir à la langue elle-même, nous risquons de surestimer des schématisations qui, elles, se réduisent à un style d'écriture.

Nous avons choisi une voie médiane : un essai de typologie des formes de schématisations - typologie tributaire du matériel et d'objectifs spécifiques même si ceux-ci ne se situent qu'à long terme.

Afin de faire apparaître les principes de construction de ces types, il importe d'indiquer brièvement l'outil d'analyse utilisé.



## L'OUTIL D'ANALYSE

=====

Il est largement inspiré des travaux de J.B. Grize (cf. op. cit), même si nous avons adjoint des éléments pour nos propres besoins. Nous n'avons toutefois pas jugé nécessaire d'indiquer pour chaque cas l'origine de l'élément utilisé. Nous tentons simplement ici de donner des exemples pour chacun des composants. Décrire une schématisation argumentative implique la prise en compte de trois niveaux :

- spécifier les objets dont traite le discours ;
- mettre à jour la détermination de ces objets ;
- et enfin,
- faire apparaître la cohérence de la schématisation.

Il importe tout d'abord d'expliquer les termes utilisés : "objet" est pris dans un sens abstrait : il s'agit des objets du discours. Il est préférable de s'en tenir à cette dénomination qui plus stricte que celle de "thème". "Détermination des objets" signifie la façon dont chaque objet est caractérisé, qualifié (cf. exemples p. suivante)

### 1/ LA DETERMINATION DES OBJETS :

Les objets sont déterminés par des prédicats, par la situation spatio-temporelle, par des modalités, enfin par des éclairages.

Les objets sont d'abord déterminés par des prédicats (1) (les prédicats sont le plus souvent repérables à travers les formes verbales : il s'agit par exemple du lien sujet-verbe, ou encore du lien entre deux objets à travers le verbe, ...).

---

(1) *Prédicat* : ce qui dans un énoncé est affirmé à propos d'un autre terme.

Ces prédicats peuvent être de deux sortes : soit des propriétés, soit des relations binaires ou ternaires (c'est-à-dire entre deux ou trois objets du discours).

Propriété : "Les pays riches sont capitalistes"  
"La population se trouve en hausse".

Relations binaires :

X fait que Y "L'inflation provoque le chômage".  
X agit en faveur de Y "Le profit va toujours au capital".  
X est lié à Y "Les stocks sont trop importants d'après la demande."  
X est significatif de Y "On traverse une période de récession qui, par certains points, rappelle celle de 1929, sans toutefois la même ampleur".  
X a valeur de Y "Le chômage a été prôné comme étant un effet inéluctable dans les pays industriels".  
X jugement sur Y "C'est aussi un luxe que certains hauts fonctionnaires jugent indispensable".

Relations ternaires :

X fait que Y agit sur Z "En cas de période de récession, le manque d'activité des entreprises dû à une diminution de la demande crée un chômage ..."  
X fait que Y agit pour Z "Dans ce cas, les pays riches préfèrent verser une allocation pour aider les vieux".

Les objets sont aussi déterminés par la situation dans l'espace et dans le temps. Par exemple, on le voit très clairement dans deux des phrases ci-dessus : "Dans les pays industriels", "En cas de période de récession ...".

L'éclairage est une autre détermination. Là, les objets sont qualifiés par l'intermédiaire de valeurs quantitatives et qualitatives. On pouvait penser que cette détermination serait particulièrement importante dans notre cas : d'une part, il s'agit de raisonner en termes économiques, d'autre part, le libellé même du test 11, par exemple, inclut deux éclairages quantitatifs : les pays les plus riches ... le plus grand nombre de chômeurs.

Enfin, les modalités peuvent aussi jouer un rôle de détermination des objets. Nous les avons cependant un peu moins utilisés, faute de temps. Il s'agit, par exemple, des modalités du temps des verbes, des modes (affirmatif, interrogatif, ...), des modalités du possible, du nécessaire ..., c'est-à-dire, d'éléments qui modifient entièrement le sens d'une phrase.

## 2/ LA COHERENCE DE LA SCHEMATISATION :

La schématisation a une cohérence qui est assurée de deux façons :

- par la recurrence des objets du discours et,
- par des articulations diverses que nous avons essayé de formaliser.

La recurrence signifie que le locuteur repète un objet dont il a déjà traité précédemment : ce peut être un terme, un ensemble de termes ou, par exemple, des démonstratifs : "Dans ce cas, les pays riches ...".

Les relations désignent les enchaînements entre phrases. Il s'agit des mêmes relations que celles utilisées dans notre travail précédent (1) :

- la coordination,
- la conséquence,
- la comparaison,
- l'opposition restriction,
- l'exemple.

De tous les éléments du codage présentés ci-dessus, aucun n'a - à notre avis - une complexité plus grande que l'autre. On peut simplement

---

(1) *Op. cit.*

souligner qu'il y a, en fait, trois principes de classement des argumentations :

- lorsque celles-ci sont peu développées, le repérage des déterminations d'objets - en particulier propriétés et relations - est très utile pour établir des sous-groupes ;
- lorsque les argumentations sont développées, c'est beaucoup plus le type de cohérence du schéma qui permet de construire des groupes ;
- enfin, en ce qui concerne les argumentations qui sont des réfutations (dans le test 11), ce sont les types de réfutations qui nous ont paru plus pertinents pour caractériser des sous-ensembles.

## PRÉSENTATION DU TEST 11

=====

Dans la mesure où l'argumentation est toujours caractérisée par une situation où un locuteur propose une schématisation à un auditeur pour obtenir un certain effet, il était nécessaire que la situation de test qui est expérimentale se rapproche le plus possible d'une situation réelle définie par J.B. Grize comme une "*situation dans laquelle un sujet se propose d'intervenir sur le jugement, l'opinion d'un sujet par le moyen d'un discours*". Nous avons souligné qu'un de nos objectifs était justement à travers ce test de savoir si les formés avaient la possibilité de réfuter un discours économique.

Nous avons donc proposé aux sujets une phrase qui a deux caractéristiques : elle se présente comme émanant d'une source ayant une autorité (I'O.C.D.E.) et elle peut être lue comme un paradoxe. Les deux caractéristiques devant permettre le plus de réactions et le plus de réfutations possibles.

Les statistiques de l'O.C.D.E. (1) disent que les nations les plus riches sont celles qui ont le plus grand nombre de chômeurs.

Comment justifier un tel point de vue ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

(1) Organisation de Coopération et de Développement Economique.

Les sujets avaient à peu près une demi-page et 10 minutes pour répondre à ce libellé "Les statistiques de l'O.C.D.E. disent que les nations les plus riches sont celles qui ont le plus grand nombre de chômeurs". Comment justifier un tel point de vue ? Nous devons tout d'abord souligner que par rapport au nombre total de réponses, il y a assez peu de réfutations. En effet, sur 144 sujets qui répondent au test, il n'y a que 25 réfutations, toutes les autres argumentations acceptent avec des degrés divers la phrase proposée, même si elles donnent lieu quelquefois - comme nous le montrerons - à des amorces de mises en question. Nous décrivons successivement les argumentations qui acceptent la proposition du test et ensuite celles qui la récusent.

L'ACCEPTATION DE LA PROPOSITION

Cette acceptation s'exprime à travers trois grandes catégories :

- D'un côté, des schématisations extrêmement brèves qui, de ce fait, ne sont pas caractérisables par le type d'enchaînement entre propositions. Il est alors nécessaire de prendre en compte les caractéristiques des propositions elles-mêmes.
- D'un autre côté, des schématisations intermédiaires un peu plus développées, mais il n'y a encore qu'un enchaînement, ce qui reste insuffisant pour spécifier le type de cohérence.
- Enfin, un ensemble de discours mettant en jeu plusieurs propositions. Nous avons mis là en évidence des types de schématisations, différenciés surtout par la spécificité de leur cohérence : énumérative, opposition - restrictive, causale, comparaison.

1/ LES SCHEMATISATIONS BREVES :

Ces schématisations peuvent être de deux sortes ou bien elles posent des objets et des déterminants par des propriétés, ou bien l'objet est déterminé par une relation à l'intérieur d'une seule proposition.

Dans le cas A (cf. tableau récapitulatif ci-dessous), nous sommes en présence d'une phrase ou d'un fragment de phrase ; toujours énoncés de façon affirmative, les objets sont posés, sans aucune marque du sujet énonciateur par exemple : "Les pays riches connaissent tous des périodes de stagnation économique". Lorsqu'on a deux propositions, il n'y a pas de différence nette ainsi : "Les pays riches sont à la pointe de la technicité, la machine remplace parfois les travailleurs".

Les deux propositions sont d'ailleurs reliés le plus souvent par la récurrence, comme dans le cas ci-dessus et non par des marques causales ou autres.

Parler de schématisation est ici un cas limite, car nous sommes en présence d'assertions sans éclairages quantitatifs ou qualitatifs, avec très peu de marques spatio-temporelles qui pourraient apporter des précisions. On est en exacte continuité avec la phrase proposée par le test. En effet, celle-ci est acceptée à l'intérieur d'un même temps (présent continu) et d'un même espace (les pays riches).

Schématisations brèves :		N = 30 sur 144	
<b>A</b> :	N = 16	<b>B</b> :	N = 14
- une seule proposition : l'objet est toujours déterminé par une propriété (N = 7)		- une seule proposition : la relation est de type X fait que Y (N = 7)	
ou		ou	
- deux propositions souvent liées par récurrence : l'objet est toujours déterminé par une propriété (N = 9)		- deux propositions : dans une l'objet est déterminé par une propriété ; dans l'autre : une relation (variable) (N = 7).	

Dans le cas B, les objets sont déterminés par une relation, par exemple, par la relation X fait que Y. L'objet est alors plus qualifié en termes d'attribution comme c'était fréquent précédemment, mais par l'action d'un objet sur l'autre : "rejet du personnel le moins qualifié d'où économies de salaires et de formation".

Ici, comme dans A, l'affirmation est toujours peu précise : un temps présent continu, aucune marque spatio-temporelle et acceptation de la phrase proposée.

Lorsque le discours est un peu plus explicite (deux propositions) on commence à voir apparaître quelques modalités qui ne peuvent certes être interprétées comme marques de réfutation, mais qui relativisent quelque peu la proposition : par exemple, la marque du conditionnel, ou la restriction d'une situation précise.

La seule lecture que nous puissions faire de tels discours, revient à un repérage des objets, lecture qui se situe donc en deça d'une véritable analyse thématique.

Si nous nous plaçons au niveau de la relation formé-formateur, la proposition économique est acceptée, les sujets lui donnent au mieux une raison, ou même un fragment. Cette non-explication ne peut pas être interprétée de façon unilatérale car elle tient à plusieurs ordres de faits : d'une part, la mention de l'O.C.D.E. joue comme source officielle qu'il est plus difficile à mettre en doute pour certains sujets que pour d'autres. Cela tient aussi à l'ignorance des réponses possibles. Mais il faut se garder de conclure de façon simpliste à une ignorance des sujets pour deux raisons ; nous avons précédemment souligné que la forme écrite pouvait susciter des difficultés qui se poseraient peut être moins dans le cas d'échanges verbaux au cours d'une session. Mais il faut aussi prendre en compte les propriétés de la langue elle-même qui fait qu'un argument n'a jamais besoin - pour être compris - d'être explicité jusqu'au bout. Par exemple, un sujet (type A) répond : "degré de technicité plus grand". Rien ne nous permet d'affirmer que l'argument n'inclut pas implicitement les machines perfectionnées, la main d'oeuvre spécialisée ou non, la mobilité de l'emploi ... Ce qui constitue pour nous une diffi-

culté (interprétation) n'en est pas une pour le formateur qui a la possibilité de faire expliciter au sujet l'argument avancé.

## 2/ LES SCHEMATISATIONS INTERMEDIAIRES

Ces schématisations sont dénommées intermédiaires parce qu'elles se composent toujours d'au moins deux propositions et plus. Le tableau ci-dessous permet d'en visualiser les trois sous-groupes (p. suivante).

Si nous considérons le type A, il est remarquable par son homogénéité tant au niveau de la détermination des objets qu'au plan des enchaînements.

La première proposition détermine un objet à travers ses propriétés. Le type présente deux variantes : ou bien les pays riches sont déterminés comme étant des pays de haute technicité (ex. 1), ou bien c'est la technique elle-même qui est qualifiée (ex. 2). Dans les deux variantes, la signification est identique : "Les nations les plus riches ont pu investir très largement dans des outils de production qui sont de plus en plus perfectionnés" (ex. 1); "La technique hautement développée remplace le travail de l'homme ..." (ex. 2).

Cette proposition est reliée par conséquence ou récurrence à une autre (ou à plusieurs) dans laquelle l'objet déterminé est celui du chômage et tout ce qui touche autour : "La diminution du nombre des employés", "le sous-emploi de la main d'oeuvre non-qualifiée", "les réajustements nécessaires au niveau de l'entreprise et des individus", "adaptation de la qualification des travailleurs" ... Le type A est donc le lieu d'une homogénéité thématique remarquable (c'est la technicité qui provoque le chômage) qui s'exprime à travers la même schématisation.

Par rapport aux schématisations brèves, les éclairages quantitatifs se retrouvent ici dans tous les discours et viennent renforcer l'acceptation, mais par contre la situation spacio-temporelle n'est pas plus marquée.



Schématisations intermédiaires : N = <sup>24</sup> <del>30</del> sur 144		
<p><b>A</b> : N = 16</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une proposition : l'objet est déterminé par des propriétés</li> <li>-N propositions, conséquence ou récurrente</li> <li>- une proposition portant sur l'objet "chômage"</li> </ul> <p>THEME : la technique (des pays riches) provoque le chômage.</p>	<p><b>B</b> : N = <del>6</del></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une proposition</li> <li>- N propositions conséquence ou récurrente</li> <li>- une proposition portant sur l'objet "chômage"</li> </ul> <p>THEME : (les travailleurs immigrés provoquent le chômage)</p>	<p><b>C</b> : N = 7</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une proposition : l'objet est déterminé par une relation ternaire</li> <li>- N propositions relation variable</li> </ul> <p>THEME : la technique (des pays riches) provoque le chômage.</p>

Le type B fait apparaître un même type de constructions comme l'indique le tableau, nous devons cependant noter deux différences :

- d'une part, nous pouvons observer qu'ici les objets sont préférentiellement déterminés en termes de propriétés ;
- la thématique est moins homogène que précédemment, mais on peut toutefois observer la fréquence d'une nouvelle thématique : les travailleurs immigrés provoquent le chômage : ainsi "Je pense que cela peut s'expliquer car lorsqu'une nation est riche, beaucoup de personnes ont tendance à s'immigrer dans ces pays, au fil des années, c'est cela qui constitue le chômage".

Quand au type C, nous avons aussi préféré le différencier bien que la thématique exprimée soit identique à celle du type A (à une seule exception près). C'est toujours la technique (des pays riches) qui provoque

le chômage. La différence est au niveau des déterminations des objets qui ici dans une des propositions s'opère toujours à travers une relation ternaire, ainsi, par exemple, "l'évolution technique fait que nombre d'entreprises sont techniquement dépassées, d'où marche de l'emploi perturbé et chômage frictionnel..."

Pour les types B et C, nous pouvons repérer quelques marques de non adhésion totale au texte proposé. Par exemple, la modalité du possible qui tend à établir une certaine distance vis à vis du texte : "je pense que cela peut s'expliquer ...", "on peut le cas échéant penser que...", ou encore des phrases comme "est-ce un point de vue ou une constatation ?...".

Nous avons indiqué la remarquable homogénéité thématique dans les types A et C au-delà de la diversité de la présentation.

La technique est ici érigée en facteur unique, cause du chômage, dans les pays riches. Sans doute, la fréquence du thème porte à penser qu'il s'agit là d'un stéréotype. Pourtant, il convient de nuancer cette affirmation : l'analyse des divers types d'argumentations permet de mettre en évidence que le thème de la technicité-machinisme comme cause du chômage se retrouve dans toutes les formes de schématisation. Mais dans des discours plus développés - comme nous le montrerons - la technique est un élément parmi d'autres; dans les types A et C des schématisations intermédiaires par contre, elle est le facteur unique du chômage.

On voit immédiatement l'intérêt pour les formateurs de pouvoir repérer ce type de schématisation, puisqu'ici l'exigence de complexification de l'argumentation est évidente.

### 3/ LES SCHEMATISATIONS DEVELOPPÉES (cf. tableau récapitulatif p. 18).

Nous traitons successivement de quatre types différents de schématisations, types entre lesquels il n'y a aucune hiérarchie du moins complexe au plus complexe. Beaucoup plus que les caractéristiques de chaque propositions, c'est la façon dont les schématisations assurent leur cohérence

qui constitue pour cette catégorie le principe du classement.

Nous devons souligner que la dénomination de chacun des types ne doit pas être comprise comme ayant un caractère exclusif : par exemple, une schématisation "énumération" peut inclure une comparaison, ou une opposition, mais "l'énumératif" reste la caractéristique dominante du discours.

### 3.1. - Les schématisations énumératives

Ce sont des discours qui mettent en oeuvre une succession d'arguments tendant à expliquer la phrase proposée. Alors que dans les schématisations brèves et intermédiaires, nous avons un seul argument plus ou moins explicite, nous en avons plusieurs s'articulant entre eux, le plus souvent par un ordonnancement qui n'a rien de hiérarchique : "D'une part, parce que ...", "d'autre part parce que cela est dû aussi ...". L'enchaînement entre les propositions - lorsqu'il n'y a pas des marques d'ordre - s'opère préférentiellement par récurrence, ou coordination.

Pour plus de clarté nous décrivons cet ensemble en deux sous-groupes qui correspondent à des thématiques différentes.

Dans un premier cas, les discours (N = 6) posent des objets, les déterminent sans aucune intervention des sujets énonciateurs. Nous sommes au niveau d'argumentations nettement affirmatives. Parmi les arguments avancés pour justifier le chômage dans les pays riches, un thème se retrouve dans tous les discours : le chômage est (en système capitaliste), un volant de sécurité. Ce qui est particulièrement intéressant c'est que le thème est bivalent : il peut être un élément du jeu social (dimension qui se présente souvent comme un autre argument), ou un élément économique ou encore, les deux à la fois. L'exemple ci-dessous met bien en évidence cette thématique à travers la succession des arguments : "pour que le patronat ait une marge de pression suffisante sur la population ouvrière, avec une limitation en nombre, sinon la pression peut se faire en sens inverse, pour avoir la possibilité de puiser dans la main d'oeuvre en cas de besoin subit nouveau, parce qu'il y a évolution dans la technologie, ce qui supprime certains emplois devenus caduques et demande une nouvelle formation avant un nouvel emploi".

Dans le second sous-groupe (N = 12), parmi les arguments avancés, nous retrouvons l'argument de la technicité (machinisme, industrialisation) dans la presque totalité des discours. Mais, ici, la technicité est un élément du fonctionnement parmi d'autres. L'autre argument le plus fréquent est celui lié aux problèmes de formation professionnelle : les jeunes ont poursuivi des études, ils n'ont pas d'emploi, mauvaise liaison entre le marché du travail et la formation professionnelle, il y a trop de gens surqualifiés, les problèmes de reconversion exigent une formation ...

On doit noter que les discours sont souvent moins affirmatifs, par exemple : les modalités comme la possibilité, ou le conditionnel, tendent à relativiser le discours émis : cela doit être dû à ..., cette constatation pourrait être due ...

Il faut aussi souligner qu'à partir des schématisations énumératives, les déterminations d'objets peuvent s'exprimer à travers des relations comme "être significatif de", "avoir valeur de", relations qui n'apparaissent pas jusqu'alors et qui traduisent des discours plus conceptuels.

### 3.2. - L'opposition - restriction

Ces schématisations réfèrent à deux sous-ensembles : un sous-groupe (N = 14) d'argumentations qu'on peut caractériser grâce à un enchaînement par opposition, un autre sous-groupe caractérisable plutôt par une articulation de type restriction.

Les discours caractérisés par une opposition centrale sont homogènes. Ces schématisations se traduisent à travers le modèle suivant : un "paragraphe" argumentant la proposition du test à l'intérieur des pays riches, un autre "paragraphe" marquant l'opposition avec les pays pauvres. L'opposition peut être marquée par : "mais", "inversement ..." ou seulement par la signification. Les paragraphes peuvent être de longueur variable, et l'un d'eux beaucoup plus développé que l'autre.

### ===== SCHÉMATISATIONS DÉVELOPPÉES N = 60 =====

TYPE	ENUMERATIF (N = 18)	OPPOSITION-RESTRICTION (N = 21)	CAUSALITE (N = 13)	COMPARAISON (N = 8)
CARACTERES GENERAUX	Succession d'arguments tendant à expliquer ; enchaînement par ordonnancement, recurrence (coordination)	Opposition centrale : pays riches/pays pauvres ou opposition-restriction 2 facettes d'un même objet.	Prépondérance des enchaînements par CONSEQUENCE. Causalité linéaire : thèmes relatifs aux mécanismes économiques	Comparaison entre quantités économiques grâce au prix.
SOUS-GROUPES	<p>A - N = 6</p> <p>THEMES : Chômage comme volant de sécurité ; - au plan social et/ou - au plan économique (technique)</p> <p>B - N = 12</p> <p>THEMES : - technicité cause le chômage - formation professionnelle</p>	<p>A - OPPOSITION (N=14)</p> <p>THEMES (dans les pays riches) : - technique cause le chômage ; - crise aggrave ... - entretien chômeurs.</p> <p>B - RESTRICTION (N=7)</p> <p>THEMES moins homogènes (existence chômage/entretien chômeurs)</p>		

18  
11  
43  
8.  
60

A l'intérieur des pays riches, le thème : la technique cause le chômage est toujours très fréquent, mais il ne peut être interprété comme facteur unique. En effet, d'une part, d'autres arguments sont en relation avec ce thème : on remarque par exemple que ces pays sont aussi qualifiés comme étant ceux où la production est supérieure aux besoins (consommation saturée), d'autre part, les thèmes référant à tout ce qui touche à la crise sont presque aussi fréquents que le thème de la technique : "saute d'humeur de l'économie nationale", "la crise économique", "le mauvais écoulement de la production ..." Un dernier argument est celui qui renvoie à l'entretien et à la protection sociale des chômeurs. On peut noter aussi la fréquence des marques temporelles qui relativisent ou précisent la schématisation ainsi : "dans le cas particulier des événements de mai 1968, l'économie française a pu être paralysée pendant plus d'un mois, sans que son bilan annuel en soit perturbé ...".

Quant aux pays pauvres, le chômage moindre, s'explique inversement par le caractère agricole de leur économie, la quantité de main d'oeuvre utilisée du fait de son bas prix ...

Il faut souligner que la réflexion touchant aux pays moins développés a permis aux sujets une amorce de mise en question de la proposition de départ, certains sujets se demandent : "mais comment justifier l'émigration des pays sous-développés ?". Un autre écrit : "mais le nombre de chômeurs ne peut être défini que par rapport au reste des travailleurs, paradoxe ? ... ou encore : "toutefois si les nations pauvres avaient la possibilité de connaître le nombre de petits agriculteurs ou commerçants dont les revenus sont infimes, elles connaîtraient une autre catégorie importante de chômeurs". Nous sommes là très proche de réfutations comme nous le montrerons ultérieurement.

Un autre type de discours (N = 7) est beaucoup plus caractérisable par une opposition - restriction. Les thèmes sont ici complètement différents, puisque les argumentations se situent toujours à l'intérieur des pays riches. Il s'agit beaucoup plus ici d'explicitier deux facettes d'un même objet, par exemple, les sujets expliquent l'existence de chômeurs mais ceux-ci sont entretenus : "un grand nombre de demandes d'emplois ne trouvent plus

dès lors d'offres correspondantes, cependant les personnes sans travail peuvent être entretenues en prélevant sur le produit national par l'intervention des pouvoirs publics" ou bien encore, les sujets décrivent les avantages du chômage : "La tendance à l'épargne, la réalisation de bénéfices et ses inconvénients : ralentissement économique, caractère inhumain". Les thèmes de toute façon sont moins homogènes que dans le premier sous-groupe.

### 3.3. - Les causalités.

Elles désignent des discours (N = 12) où la cohérence est préférentiellement assurée grâce à des enchaînements par conséquence entre les propositions. Nous devons toutefois souligner que certaines argumentations ont été classées dans ce type bien qu'elles ne comportent pas de relations de conséquence : il s'agit d'argumentations où l'enchaînement par coordination traduit des relations de cause à effet (ce qui est souvent le cas en français).

Ces discours peuvent prendre deux formes : plusieurs propositions s'enchaînent par conséquence, ou bien, la causalité entre propositions est moins fréquente, mais à l'intérieur des propositions les objets sont déterminés par des relations ternaires, ce qui traduit de la même façon une relation de causalités successives entre objets.

Il n'est pas possible de dégager une thématique précise commune. Nous pouvons toutefois noter que la plupart du temps, les discours sont très économiques et décrivent des mécanismes reliant par exemple chômage, baisse de la demande, bas prix ou encore technique, rendement élevé ... saturation des marchés, chômage ... Ces causalités sont toujours linéaires (à deux exceptions près). Comme pour les schématisations oppositives, les arguments relatifs à tout élément de crise sont nettement marqués : la situation de récession, les périodes de hausses et de stagnation économiques, la surproduction.

### 3.4. - Les comparaisons

Cet ensemble de discours (N = 8) est pour nous plus difficile à interpréter dans la mesure où effectivement il y a des comparaisons, mais aucun élément ne nous permet d'affirmer que la comparaison constitue le chaînon central de la schématisation. Nous avons cependant tenu à opérer ce classement compte tenu des comparaisons effectuées. En effet, les comparaisons s'effectuent préférentiellement entre des quantités économiques comme :

- le prix des machines/le prix de la main d'oeuvre ;
- les allocations chômage/l'aide aux industries ;
- le prix d'heures supplémentaires pour un ouvrier/le prix de deux  
ouvriers ;
- l'augmentation du rendement de l'unité travailleur/ l'augmentation  
moindre des charges de l'entreprise.

L'état ou les entreprises se trouvent devant une alternative (lieu de la comparaison) et choisissent en fonction d'un objectif de rentabilité.

### LA RÉFUTATION DE LA PROPOSITION

=====

Comme nous l'avons indiqué, le principe du classement est différent en ce qui concerne la réfutation. En effet, ce n'est plus le type de cohérence assurée grâce à des enchaînements spécifiques qui sert de repère, mais beaucoup plus les éléments sur lesquels porte la réfutation. La réfutation peut, en effet, porter sur divers composantes :

- la source de la proposition : les statistiques de l'O.C.D.E. ;

- le proposant, c'est-à-dire, la personne (l'auteur du test) qui demande de justifier le point de vue ;
- la relation entre les objets: chômage, pays riches ;
- sur les objets eux-mêmes : les sujets demandent des référents : qu'est-ce que le chômage ? quels pays riches ? Ils s'interrogent sur ce que dénotent les objets dans la réalité.

La construction de groupes de schématisation a été rendue possible grâce au repérage de ces divers éléments. Nous devons toutefois remarquer que chacun des types n'est pas exclusif, par exemple, le fait de repérer dans tel sous-groupe des réfutations de la source ne signifie pas qu'il n'y a pas d'autre type de réfutation, mais simplement que celle-ci est une caractéristique nettement dominante.

La réfutation peut se décrire à travers cinq types, que nous allons successivement examiner.

#### 1/ LA REFUTATION "EN BLOC" (N = 4).

Il s'agit de réfutations non explicitées (N = 4). Les discours à travers lesquels cette réfutation s'exprime ont un nombre de propositions réduites, où la détermination d'objets s'opère prioritairement par des propriétés. Cette réfutation a deux variantes : ou bien les sujets n'expriment que leur désaccord, sans plus, sans autre justification, ou bien l'argument justifiant le désaccord se situe en extériorité par rapport à la phrase proposée : ça devrait être différent.

Nul doute que la réfutation en bloc soit le cas le plus fréquent dans le cadre de sessions pédagogiques. Elle est facilement résolue par l'intervention du formateur. Dans le cas d'un test, on ne peut pas interpréter cette non-explication : tient-elle aux conditions même du test ou à l'ignorance des sujets ?

#### 2/ LA REFUTATION PORTE SUR LA PRESENTATION DES STATISTIQUES (N = 4)

Nous sommes en présence d'argumentations encore assez brèves, c'est-à-dire, comprenant trois propositions en moyenne, la détermination des objets s'opérant surtout par des propriétés. La réfutation porte ici



essentiellement sur "l'usage" qui est fait des statistiques non seulement dans la proposition mais même au-delà : "on peut faire dire n'importe quoi aux statistiques en choisissant un chiffre " ... "sans doute une corrélation entre un indicateur de richesse et un indice de chômage". L'utilisation de l'article indéfini vise à restreindre la portée des statistiques et leur signification.

Cette réfutation peut aussi s'exprimer à travers des formes métaphoriques grâce à une comparaison qui vient fournir une justification complémentaire : "on pourrait dire de la même façon que les pays les plus riches sont ceux où il y a le plus de déchets", "sur les routes de France, ce sont les Renault qui ont le plus d'accidents, en sous-entendant qu'elles sont le plus vendues, de même ...".

Ces argumentations sont toutes énoncées en termes impersonnels, et souvent, à travers les modalités du possible, de la nécessité, du conditionnel. Malgré ces caractéristiques, on peut dire que la réfutation est ici assez radicale, elle porte sur la signification des statistiques. Les sujets visent à traduire : les statistiques ne disent pas que les nations riches sont celles où il y a le plus grand nombre de chômeurs

### 3/ LA REFUTATION TEND A DEFINIR DES CONDITIONS DE VALIDITE A L'INTERIEUR DESQUELLES LA PROPOSITION DU TEST EST ACCEPTABLE (N = 5).

Les schématisations sont nettement plus développées que dans le sous-groupe précédent : elles incluent toujours au moins six propositions. Pourtant, la réfutation est sans doute moins "forte". En effet, la proposition du test se trouve acceptée sous certaines conditions précises. On comprend donc que la modalité conditionnelle donne véritablement un sens aux argumentations : "le jugement émis ci-dessus ne se justifie que si ..." , "cela peut se trouver vérifié si l'on définit ...", "s'il s'agit de la capacité de production par rapport au nombre d'habitants ..." Les conditions de validité, à travers lesquelles la proposition est acceptée, donnent lieu à un discours très économique : par exemple, la thématique dominante des argumentations consiste à définir la richesse en fonction de la productivité.

On peut remarquer que les demandes de référent commencent à apparaître : comment définit-on la richesse ? qu'est-ce qu'un chômeur ? C'est à partir de cette interrogation sur les objets que sont précisées les conditions d'acceptabilité.

Comme dans les sous-groupes précédents, tous les discours sont énoncés en termes impersonnels et sont très fortement modalisés (passibilité, nécessité conditionnelle). Dans les deux cas, il semble bien que les sujets n'aient pu aller au bout de leur réfutation : les sujets manifestent une certaine "distance" vis à vis de ce qu'ils énoncent. Par contre, ce groupe est très différent du précédent en ce qui concerne le type de réfutation, la source n'est jamais mise en cause ici, seulement le proposant : "La véritable question devrait être ..." ou encore "il s'agit certainement d'une statistique portant uniquement sur les pays industrialisés ...".

En un sens, cette réfutation "conditionnelle" nous paraît moins radicale : dans ce cas ci, les sujets donnent des référents précis aux objets (richesses, chômeur) et acceptent la proposition sous cette condition. Dans le cas précédent, les sujets niaient la proposition parce qu'elle était bâtie sur un chiffre.

#### 4/ REFUTATION DE LA RELATION PAYS-RICHES - PLUS GRAND NOMBRE DE CHOMEURS (N = 6).

La réfutation portant sur la relation entre les objets de la proposition du test (pays riches - le plus grand nombre de chômeurs) s'exprime selon deux modalités : ou bien les discours déterminent un autre objet que l'objet richesse, ce nouvel objet étant conçu comme facteur du chômage. Dans ce cas, les thèmes référant au système économique sont les plus fréquents : "... le défaut d'organisation de la société et le retard dans les réorientations de l'économie à la suite de perturbations d'origine interne et externe ...", "... à l'intérieur des sociétés capitalistes industrielles, il y a un taux de chômage inclus dans le bon fonctionnement du système ...", "le chômage est la plaie du capitaliste", "c'est une question d'organisation et de type de système économique"; ou bien les réfutations s'opèrent à travers une comparaison - opposition entre pays riches

et pays pauvres : dans les pays sous-développés, il y a autant, sinon plus, de chômeurs. Dans les deux cas, les demandes de référents sur les objets sont fréquentes : "il faudrait interpréter le mot riche ...", "il faut également préciser le sens du terme chômeur". La source est plus rarement remise en cause : "il faudrait savoir quelles statistiques il s'agit ..."

Au plan formel, on retrouve les mêmes caractéristiques, c'est-à-dire, des discours totalement impersonnels, où excepté la première proposition exprimant la réfutation ("ce qui est entièrement faux", "c'est une constatation") le développement qui suit s'exprime à travers les modalités du possible, de la nécessité, et plus rarement de façon affirmative. Ce qui est donc réfuté dans ce sous-groupe, c'est la liaison pays riches-chômeurs. Plus précisément, les sujets tendent à réfuter une interprétation du type : richesse cause du chômage; en effet l'argumentation développée est du type : c'est faux : le chômage est dû au système.

#### 5/ REFUTATION DEFINISSANT DES ALTERNATIVES - REFUTATION ET ACCEPTATION (N = 6).

Dans un souci de simplification, nous décrivons dans un même sous-ensemble, deux types de réfutation, étant donné le faible nombre de sujets.

##### - Les réfutations définissant des alternatives (N = 4)

L'alternative s'opère sur un des objets énoncés dans la proposition alors que jusqu'ici les discours donnaient lieu à des demandes de références: qu'est-ce que le chômage ? comment définir la richesse ? Les discours de ce sous-groupe désignent des référents alternatifs : par exemple, en ce qui concerne le chômage : "il s'agit d'abord de savoir si nombre de chômeurs signifie en fait nombre absolu ou pourcentage de chômeurs par rapport à la population active", "est-ce que le paysan qui a un lopin de terre ne lui permettant même pas de se nourrir, est chômeur ou non, ou s'agit-il de salariés ayant perdu leur emploi, auquel cas il s'agit évidemment de cas que l'on rencontre dans les pays développés".

L'exemple ci-dessous est particulièrement éclairant, il met en évidence l'alternative développée à propos de la définition des pays riches : "actuellement les pays possédant des matières premières même si celles-ci sont inexploitées peuvent être classées comme des pays riches, les pays de cette catégorie qui se trouvent au Tiers-Monde possèdent pourtant un nombre considérable de chômeurs. Inversement les pays industrialisés qui comptent sur leur production pour leur richesse, ne peuvent pas être considérés comme riches s'ils ont un grand nombre de chômeurs ...".

Ces alternatives tendent à interpréter la relation pays riches-chômage dans chacun des cas envisagés, ce qui donne à la réfutation un "poids", une force de conviction considérable qui constitue la caractéristique de ce sous-ensemble.

- Les réfutations et acceptations (N = 2)

Lors de la description des schématisations qui acceptaient la proposition du test, nous avons indiqué que certains discours donnaient lieu à des amorces de réfutation. Nous sommes ici dans un cas assez analogue, mais l'inclusion de ces deux argumentations au sein des réfutations nous a paru plus pertinente du fait du "développement" de la réfutation elle-même par rapport au reste.

Dans les deux cas, l'argumentation est très développée (huit propositions au moins et la cohérence de la schématisation est fortement marquée par des enchaînements de conséquence, opposition, coordination, ...).

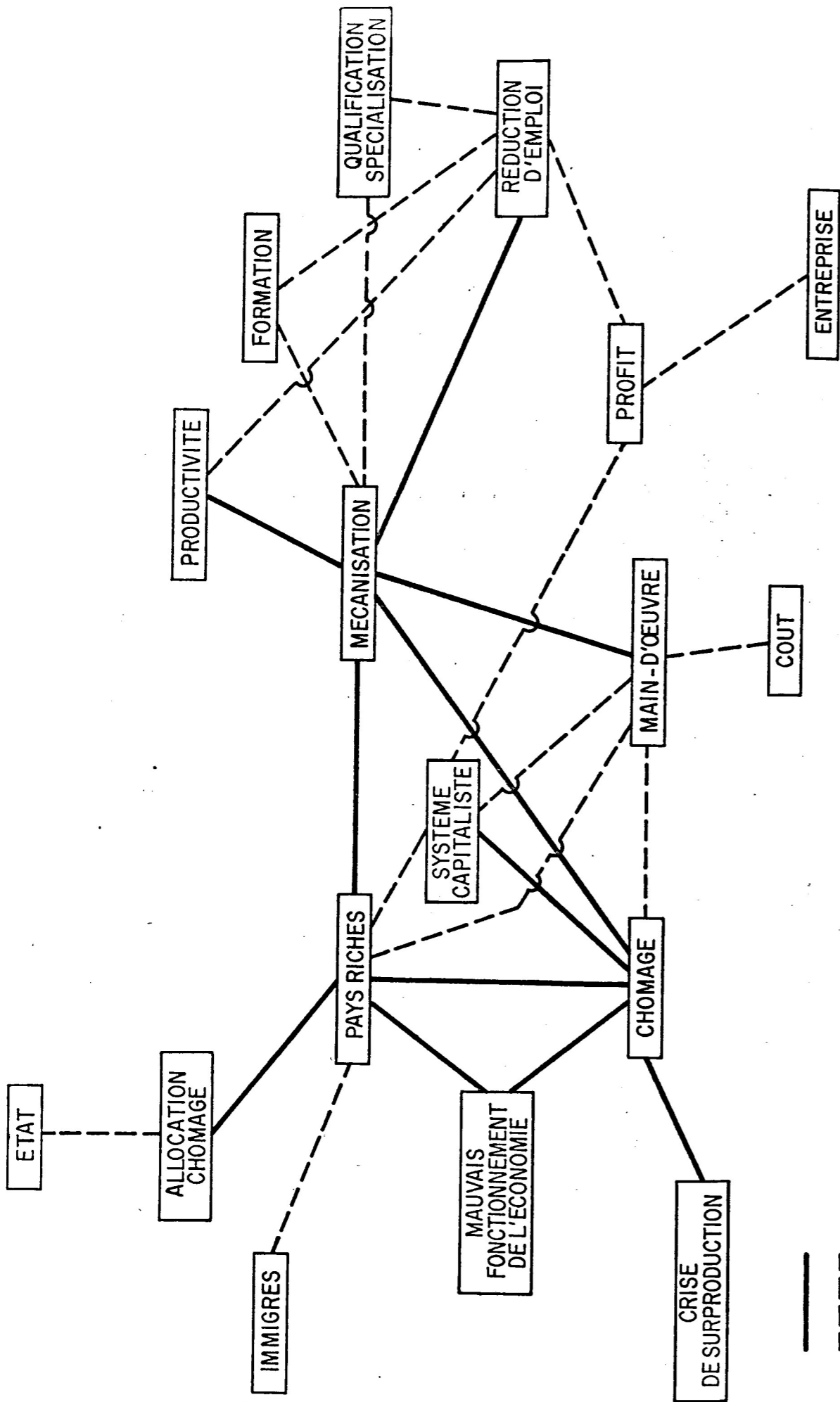
Par exemple, une des argumentations vise d'une part à accepter la proposition, d'autre part à la réfuter. On peut - pour résumer - en donner la figuration suivante :

(acceptation) : "grand nombre de chômeurs = économie malade,  
surproduction,  
mévente,  
chômage."

mais,

(réfutation) : "grand nombre de chômeurs = grand nombre d'actifs,  
production forte,  
vente forte,  
richesse".

THEMES LIES AU SEIN D'UNE RELATION ELEMENTAIRE OU D'UNE PROPRIETE



ANALYSE THÉMATIQUE

Les schématisations que nous venons de présenter montrent dans leur diversité et leur complexité les raisonnements à l'oeuvre à propos de la relation "pays riches-chômage". Il est intéressant de s'interroger aussi sur la trame thématique à laquelle ces raisonnements se réfèrent. Pour cela, nous avons effectué une analyse de similitude des thèmes, similitude mesurée par la fréquence de mise en relation de ces thèmes au sein d'une propriété, ou d'une relation binaire, ou ternaire. D'une certaine façon, nous découpons le discours dans ses plus petites unités de sens. On définit ainsi un contexte élémentaire permettant le calcul d'une similitude entre thèmes. La matrice de similitude obtenue est associée à un graphe. Une argumentation, telle que nous l'avons vue, est alors un parcours sur ce graphe.

Le graphe que nous avons obtenu (ci-contre) est particulièrement éclairant. La liaison "pays riches-chômage" est à la fois directe et médiatisée par l'univers des machines. Le thème de la "mécanisation" joue, comme nous l'avons vu, un grand rôle pour expliquer la relation proposée par le questionnaire. En effet, elle est particulièrement connotée par un ensemble de thèmes : productivité, formation, qualification, et elle produit des effets sur l'emploi : chômage, main d'oeuvre, réduction d'emploi.

D'un autre côté, nous retrouvons des entités plus globales, relativement à l'économie, qui médient la relation entre "pays riches" et "chômage" : le système capitaliste, le mauvais fonctionnement de l'économie, la crise. On remarque enfin la marginalité des agents économiques : l'Etat n'intervient qu'à travers les allocations chômage, l'entreprise qu'à travers le profit.

Deux grands principes explicatifs semblent à l'oeuvre : celui d'une relation "pays-riche-évolution technologique-chômage" (la destruction du métier Jacquard est encore présente et organisatrice des représentations)

et celui d'une matrice économique perverse : un mauvais système, un mauvais fonctionnement. Nous avons retrouvé ces deux modes de raisonnement à l'état pur dans les schématisations intermédiaires (énumératif en particulier). Mais nous avons aussi vu que ces raisonnements pouvaient être fortement modifiés, modulés, transformés, dans des schématisations autres, ou plus complexes. Notre analyse thématique est alors un résumé réducteur faisant apparaître plus une ligne de force qu'une vision fidèle des textes analysés. Nous sommes alors loin d'une représentation où se liraient à la fois, la thématique et l'argumentation des sujets : leur pré-construit organisateur et leur effectuation dans un discours.

- T 18 -

=====

Le test 18 proposait un certain nombre de phrases et demandait aux formés de réagir sur le thème de la Répartition des Revenus (1). D'un côté, il se rapproche d'une opération de sélection de phrases ou thèmes : les sujets vont privilégier certains thèmes ou idées se trouvant dans les quatre phrases présentées au début du test. D'un autre côté, ils ne se contentent pas de cette sélection puisqu'ils vont faire un texte où ces thèmes seront mis en situation et pourront même se métamorphoser. Par exemple, le thème des "responsabilités exercées dans le travail" pourra devenir compétence, capacité, travail fourni ...

Cette élaboration d'un texte, plus ou moins long, nous conduit à ne pas faire un simple repérage de thèmes, mais à traiter l'argumentation développée. On considère que cette argumentation met en place une schématisation (une représentation organisée) visant à décrire la répartition des revenus.

Nous reprenons, pour analyser ce test, les méthodes développées pour le test 11 (à propos du chômage dans les pays les plus riches), puis nous donnerons quelques indications sur certains thèmes abordés.

ANALYSE ARGUMENTATIVE

=====

Il peut paraître un peu vain, de considérer les réponses en deux à dix lignes de ce test comme des textes argumentatifs. On demandait au sujet une représentation de la répartition des revenus et non une polémique à son propos. Cependant, plus de la moitié des textes vise à convaincre le lecteur du bien fondé de la représentation exprimée. Nous dirons alors que

---

(1) On notera par la suite la Répartition des Revenus par le signe R-d-R.

Voici quatre phrases :

- a) - Le revenu n'est pas toujours en rapport avec les responsabilités réelles exercées dans le travail.
- b) - Que les patrons gagnent de l'argent, je ne m'y oppose pas, mais les ouvriers doivent aussi avoir leur part parce qu'une fraction de l'entreprise appartient aux ouvriers.
- c) - Une certaine redistribution des revenus par l'Etat et son administration est nécessaire pour que soient remplies les conditions de l'équilibre économique et social.
- d) - Le problème de la création et de la répartition des richesses, c'est le problème du contrôle des travailleurs.

EN REAGISSANT vis à vis de L'UNE OU L'AUTRE des phrases précédentes, pouvez-vous dire ce qu'est pour vous la REPARTITION DES REVENUS.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

le traitement ici effectué est sinon adéquat, du moins un principe d'ordre, une manière de repérer les textes de nature comparable. Il n'a pas l'ambition de définir toutes les modalités argumentatives de la R-des-R, mais d'ordonner les différentes représentations qui ont été exprimées.

1.1. - LES QUATRE PHRASES PROPOSEES :

Avant de venir à l'analyse des réponses, il nous faut présenter l'implication qui pèse sur les sujets au moment de la passation du test. Les quatre phrases avaient pour rôle, à la fois d'ouvrir et de fermer le champ des revenus : l'ouvrir en donnant des points de repère et le fermer en concentrant par ces point de repère l'espace des énoncés possibles. C'est ainsi que le thème des responsabilités est apparu dans près d'un tiers des réponses, alors qu'il ne serait peut-être pas venu à l'idée d'autant d'enquêtés.

Les quatre phrases essayent d'introduire des propositions diverses divergentes sur la R-des-R.

- La première est une articulation entre le champ économique du revenu (ici presque personnel) et celui, social, des responsabilités et du travail.
- La seconde indique une opposition entre patrons et ouvriers et la justifie par la propriété de l'entreprise. On introduit ici le champ clos de l'entreprise et la hiérarchie des salaires. Ils peuvent faire l'objet d'une analyse politique.
- La troisième est centrée sur le rôle de redistributeur de l'Etat et sur le rôle de garant des grands équilibres. On postule ainsi une articulation entre les champs politiques et économiques.
- La quatrième est aussi une articulation politique et économique mais dans une spécification renvoyant à une contre idéologie, alors que la précédente phrase met en place un Etat chargé du bon fonctionnement du pays.



a) La propriété est en premier lieu : "l'échelle des salaires", "la participation aux bénéfices", c'est-à-dire des quantités économiques (salaires, bénéfices) prises avec leur relation à la R-des-R.

L'échelle des salaires est une mesure de la répartition. Les bénéfices sont un enjeu de la répartition, en particulier, si l'on envisage la "participation aux bénéfices" comme un moyen de la répartition (thème gauliste de l'époque). On notera que ces thèmes n'étaient pas dans les phrases proposées.

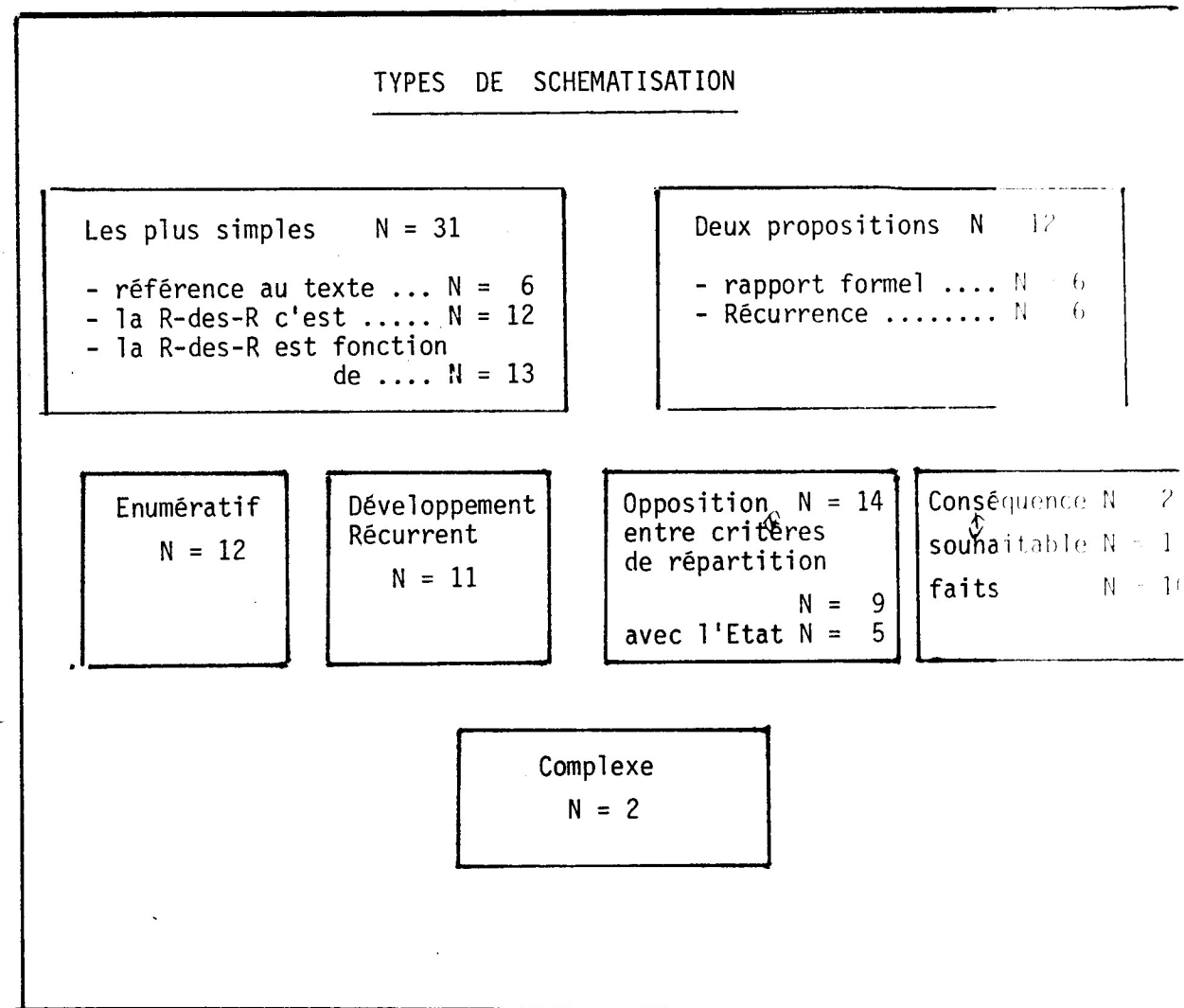
En second lieu, on trouve "le travail", "les travailleurs" et "l'état". Ces éléments sont alors sujets d'une propriété de la R-des-R.

b) Les paramètres de la R-des-R sont pratiquement tous centrés sur l'agent économique individualité dans sa "responsabilité", "capacité", "son travail fourni". La fin de la première phrase indiquait à la fois cette référence à une certaine causalité ("en rapport à") et le thème de la responsabilité et du travail. Mais les capacités et les caractéristiques du travail ("fourni", "difficile", "l'effort") que l'on trouve dans les textes, n'étaient pas induites.

Le thème des "besoins" apparaît plus faiblement, il confirme cette centration sur l'individu.

On remarquera l'importance des articulations entre champs qui est une des caractéristiques du domaine de la R-des-R. La seconde caractéristique, est la modalisation normative ou conditionnelle de ce domaine : "les ouvriers "doivent" aussi ...", "... est "nécessaire" pour que "soient" ...".

Nous organiserons les réponses, comme pour le test 11, en distinguant trois niveaux de complexité des textes : le premier regroupe les textes les plus courts (43 sujets sur 103), le second une schématisation intermédiaire centrée sur le mode de raisonnement (énumératif, récurrence, opposition, conséquence), le dernier traduit un discours associant plusieurs de ces raisonnements.



## 1.2. - LES TEXTES LES PLUS COURTS

Près d'un tiers des sujets (31 sur 103) a produit un texte très court, de l'ordre d'une phrase.

1.2.1. - Pour ce premier groupe, on ne peut parler que d'une réponse en terme de sélection d'un point à considérer comme définissant particulièrement la R-des-R. Cette sélection est évidente pour ceux qui disent : "Je suis d'accord avec la phrase X" (six sujets se trouvent dans ce cas). Il est fait référence aux quatre phrases avec une prédominance pour la première et la seconde.

1.2.2. - Un second groupe de réponses (douze sujets) peut être caractérisé par le moule suivant : "La répartition des revenus *c'est* ...". Ici, l'enquêté affecte une propriété à la répartition des revenus. C'est par exemple : "une juste répartition", "une échelle trop importante". Il est intéressant de voir sur quoi porte la propriété (cf. a). Mais la liste n'est, bien sûr, pas close avec ce corpus. Il indique des mots qui peuvent soit remplacer le terme R-des R, soit agir sur la répartition.

1.2.3. - Un troisième groupe de réponses (quinze sujets) est caractérisable par le moule suivant : "La répartition des revenus *est fonction de* ...". On a alors un repérage des différents éléments intervenant comme paramètre dans la détermination des revenus (cf. b). On peut noter une certaine tendance à référer les revenus aux qualités du poste de travail ou du sujet. C'est une centration sur l'individu, mais sur un "individu" le plus anonyme et le plus général qu'il soit. Il est marqué par "on" et "chacun", alors que l'on verra, dans d'autres formes argumentatives, qu'il peut être plus précisément désigné par des termes comme "les travailleurs", "les patrons".

Dans ces trois premiers groupes de textes, qui se caractérisent par leur concision, on peut remarquer la relative importance des motifs tendant à justifier la R-des-R. Son origine est réduite à un facteur unique, a

a) - Les thèmes sont peu différents de ceux des textes précédents : "responsabilité", "travail", "salaire", "besoins". On note en plus que l'Etat a un rôle régulateur de la R-des-R et que la production est, par ses résultats, une des bases de la R-des-R.

b) - On peut le voir dans l'exemple suivant : "Le revenu doit être réparti entre toutes les formes de travail - capital, en priorité sur le travail. Le revenu de l'Etat doit être en priorité pour les réalisations sociales - hôpitaux - routes - écoles. Le problème de la création et de la répartition doit être l'oeuvre de tous".

On trouve dans ce texte trois phrases dont les deux dernières empruntent une bonne part de leur contenu aux phrases "c" et "d" du test. Et on notera la succession des modalités de nécessité : "doit être".

c) - C'est le cas du texte suivant : "L'argent est un moyen d'exercer le pouvoir dans la société capitaliste. Il ne paraît pas évident qu'un changement de système économique aboutisse à un progrès dans la justice sociale, la puissance pouvant être accaparée par un groupe d'individus par d'autres méthodes : contrôle de l'appareil d'un parti, administration (technocratie), forces armées ... La proposition "c" me paraît très importante. Une société humaine ne peut se désintéresser du sort d'aucun de ses membres et doit fournir à chacun les moyens de vivre décemment et de s'épanouir".

On trouve, dans ce texte, successivement trois thèmes relatifs à la R-des-R : le pouvoir et la justice sociale, la proposition "c" sur l'Etat, la société humaniste.

un simple terme désignant un processus où les agents économiques ont une place restreinte : ils sont représentés par leur salaire ou leurs qualités. A de rares exceptions près, la R-des-R n'est jamais conçue comme un élément du système économique ou social (on trouve une fois le socialisme, l'auto-gestion, la propriété des moyens de production).

1.2.4. - Un début de schématisation. Un certain nombre de sujets (douze) ont donné des textes un peu plus longs. Le développement limité d'un thème nous conduit à parler de début de schématisation dans certains cas. Par exemple : "la répartition du revenu c'est la distribution du résultat de la production selon la contribution de chacun", "c'est avant tout un problème politique de groupes de forces".

On remarque dans ces textes une relative importance des modalisations (dans huit cas sur douze) et un début de liaison entre différents thèmes : au travail est associé le salaire, le revenu est associé à la production (cf.a).

Le début de la schématisation nous semble se marquer à la fois par ces modalisations, associations et par le développement d'un thème sur plusieurs phrases (ici deux ou trois au maximum). On pourrait penser que l'augmentation des textes se traduirait, à ce moment là, par une juxtaposition de thèmes déjà vus dans les textes précédents. Ce n'est vrai qu'en partie. En effet, des thèmes plus notionnels apparaissent et les liaisons entre thèmes affinent un peu leur contenu. Par exemple, l'échelle des salaires est reformulée en termes "d'écarts entre l'ouvrier et la hiérarchie" indiquant ainsi une mise en situation de cette notion.

### 1.3. - LA FORME ENUMERATRICE

Avec ce type de forme argumentative, on rentre vraiment dans des textes où parler de mise en place d'une schématisation a un sens. Nous verrons successivement quatre formes argumentatives possibles : énumérative, développement fondé sur une récurrence de termes, opposition, conséquence. Ces formes sont toutes au même niveau de complexité, elles ne diffèrent que par une dominance de l'une ou de l'autre des figures argumentatives.

d) - L'Etat est présent, soit directement, soit par l'impôt, dans trois quarts des réponses. Un terme nouveau apparaît : l'entreprise. Dans les textes précédents, l'entreprise n'était pas absente car on parlait de travail, capital, bénéfice, hiérarchie ..., mais elle n'était pas présente nommément. Ici l'entreprise marque un lieu de réalisation d'un revenu ou bénéfice ("les bénéfices de l'entreprise", "le revenu de l'entreprise"). Cette accentuation de l'aspect financier de l'entreprise se fait paradoxalement dans un effacement du patron au profit d'une terminologie plus neutre : l'entreprise. Cette "entreprise" semble s'imposer naturellement. On va ainsi vers une autonomisation du champ économique par rapport aux connotations politiques ou humanistes de la R-des-R. Ceci chez la moitié des sujets.

Les thèmes des besoins, du travail et des responsabilités sont moins fréquents que précédemment. Enfin, un certain nombre de phrases font référence au système capitaliste et aux ouvriers.

e) - On peut faire sur le texte suivant une classe méréologique relative de la R-des-R : la répartition des revenus, les revenus, les écarts (de revenus), une plus juste répartition.

"Dans le système actuel la répartition des revenus est inégale. Le revenu n'est pas toujours en rapport avec le travail et les responsabilités. Les écarts sont importants entre travailleurs et détenteurs de capitaux. Il semble qu'une plus juste répartition passe par une modification du système économique, lui-même tributaire du système politique".

La forme énumérative (douze sujets) a peut-être quelques rapports avec la présentation du test. Certains (peu nombreux) ont donné des avis successifs sur plusieurs phrases (cf. b). Cependant, l'énumération est plus souvent la marquée d'une réalité complexe dont on veut indiquer un certain nombre de facettes (cf. c). On a toujours affaire à une sélection de thèmes, mais leur mise côte à côte dessine les contours de champ de la R-des-R.

On constate que ce champ se précise soit à travers la description du rôle de l'Etat, soit par l'emploi de termes plus notionnels, soit encore par une localisation économique de la création des revenus (l'entreprise). Les moyens de la R-des-R dans l'entreprise se précise alors : c'est d'une part une intervention sur l'échelle des salaires, c'est d'autre part, le partage des bénéfices (le thème de la participation aux bénéfices se trouve dans plus des deux tiers des réponses) (cf. d).

#### 1.4. - LA FORME DEVELOPPEMENT FONDEE SUR LE RECURRENCE DE "TERME".

Nous avons caractérisé un ensemble de textes (11 sujets) par la "recurrence", c'est-à-dire, par le fait que un ou plusieurs termes reviennent dans les phrases suivantes - ou tout au moins qu'ils y apparaissent sous la forme d'un terme pouvant les rappeler. La possibilité de créer une "classe méréologique", au sens de J.B. Grize l'emploie, fut pour nous un critère de recurrence (cf. e).

Ce type de raisonnement permet l'approfondissement d'un thème, d'une part, à travers la classe des termes récurrents, d'autre part, à travers les énoncés qui permettent de donner les différentes déterminations de cette classe. On note que le plus souvent, les déterminations sont une simple propriété. A la différence du raisonnement énumératif, il n'est pas mis en place de diverses facettes, mais mis en oeuvre d'un fil conducteur.

Il semble qu'il y ait un rapport entre cette forme et la thématique développée. La répartition des revenus est ici appréhendée comme fondamentalement inégale. Cette inégalité provient du rapport de force (politique) entre travailleurs et patrons. Elle doit être compensée par une intervention

a) - Les rapports entre patrons et ouvriers (ou travailleurs) sont très souvent indiqués (huit sujets sur onze). Ce rapport est d'une part celui de la création du revenu patronal sur le travail de l'ouvrier, d'autre part celui de l'écart trop grand des revenus vis à vis de la responsabilité ou du travail fourni. Ce rapport est central, l'Etat n'intervient alors que de manière périphérique pour compenser les inégalités par des "prestations sociales", terme qui apparaît ici pour la première fois. La dénomination du système économique est enfin assez fréquente puisqu'elle sert de cadre à ce rapport : système capitaliste, autoritaire, de rapports de force, de classes ...

b) - La dénomination du système économique disparaît complètement et lorsque l'Etat intervient c'est toujours pour corriger les imperfections de la répartition au sein de l'entreprise. L'entreprise est alors un sous-système relativement autonome où les responsabilités sont la base de la hiérarchie et échelle des salaires. A ce sous-système est opposé des raisons très diverses : le besoin garanti ou non par un salaire minimum, les personnes les plus défavorisées, son contrôle.

de l'Etat. La centralité du rapport de force conduit à une référence aux systèmes socio-politiques, cette référence apparaît dans plus de la moitié des réponses (cf. a).

On notera enfin que la modalisation des phrases est très particulière. On ne trouve presque pas de nécessité, par contre l'impersonnel ("il est bon que", "il est normal que", "il est réel que" ...) et la négation se trouve dans plus de la moitié des réponses, ce qui ne sera jamais le cas des autres figures argumentatives. La négation semble signaler que la situation ne correspond pas avec l'idéal d'une répartition équitable des revenus ("ce qui n'est pas le cas ..."). Alors que l'impersonnel marque le poids anonyme du système économique et politique sur les possibilités de changement.

#### 1.5. - LES OPPOSITIONS

Cette figure argumentative apparaît dominante dans les textes de quatorze sujets. Elle est quelque fois unique, mais le plus souvent on la trouve associée à des relations de conséquences qui ne semblent pas avoir la même importance dans la mise en place de la schématisation.

Que recouvre cette opposition ? On trouve deux groupes de textes : l'un oppose les responsabilités à un ensemble de raisons devant conduire à moduler cet unique critère de détermination des revenus, l'autre oppose la détermination du revenu par les responsabilités au rôle de l'Etat. Le dénominateur commun de ces textes, c'est un refus de remise en cause du système des places hiérarchiques dans l'entreprise malgré l'opposition qui est faite entre ce système et tous les correctifs que l'on apporte au nom des valeurs sociales. Par exemple : "Il est normal que les patrons récupèrent les fruits de leurs entreprises. Mais ils devraient faire partager un peu plus les bénéfiques aux travailleurs" (cf. b).

On notera que tous ces textes emploient après le "mais" la modalité de nécessité : "mais il faut que ...", "mais un resserrement des fourchettes doit être envisagé ...".

Ce raisonnement d'opposition est intéressant car on aurait pu envisager qu'il ferait apparaître des oppositions entre classes sociales ou entre ce qui est et ce qui devrait être (utopie égalitaire). En fait, il

a) - Le thème le plus souvent développé (huit sujets) est celui de la liaison entre le fait que le travail des ouvriers permet le fonctionnement de l'entreprise et un certain nombre de constatations sur la révision nécessaire de la R-des-R. Cette révision est nécessaire parce que les ouvriers sont parties prenantes de l'entreprise.

Un second ensemble (cinq sujets) indique qu'il est difficile d'arriver à une R-des-R juste car il faut un critère objectif de répartition.

Un troisième ensemble (quatre sujets) est plus politique. Il pose le rapport entre l'injustice de la R-des-R et l'exploitation ou le profit.

Enfin, un dernier ensemble de textes indique que la R-des-R ne se fait pas toute seule, donc que l'Etat doit intervenir.

n'en est rien, l'opposition reste au plan de ce qui est : elle ne fait que décrire les correctifs déjà existants comme restriction à l'échelle des salaires. Il semble que cette opposition marquée dans les textes n'est en fait, au niveau de leur signification, qu'une association à des niveaux complémentaires. On se trouve, ici, devant une ambiguïté des marques formelles, le "mais" suppose-t-il un "et" ?

#### 1.6. - LA CONSEQUENCE

Les relations de conséquence (car, donc, parce que) apparaissent centrales dans un ensemble de textes (vingt et un sujets). Elles sont utilisées pour justifier une révision de la R-des-R, ou pour indiquer une conséquence de l'état de fait actuel de cette répartition. Les modalités du conditionnel et de la nécessité sont presque toujours présentes, soit pour indiquer ce qu'en conséquence il faudrait faire, ou au contraire la possibilité de modifier quelque chose si une condition est satisfaite (cf. a).

Sauf dans un ensemble de textes relatifs aux critères de la R-des-R, nous n'avons pas ici de thèmes très nouveaux. Seule la relation causale induit une schématisation. Il convient de noter, à ce propos, que la relation de conséquence visant à justifier ou à tirer les conclusions des assertions, n'a pas une place dominante dans l'ensemble de tous les textes que nous avons obtenus. Elle n'est qu'une figure argumentative parmi d'autres (vingt et un sujets sur plus d'une centaine). Ceci est à rapprocher des constatations que fait J.B. Grize quand il indique que la déduction logique ne peut être un modèle de raisonnement pour analyser les discours argumentatifs. C'est aussi à rapprocher de l'importance du raisonnement causal dans la science économique sous sa forme économétrique. L'espace des représentations n'est pas analogue à une telle démarche.

## ANALYSE THÉMATIQUE

=====

Nous avons vu tout au long de l'analyse argumentative, que les modalisations conditionnelles et de nécessité étaient importantes. Il nous semble, si l'on compare ces résultats à ceux des autres tests 11 et 18 (sur le chômage et sur le système économique) que cette modalisation est caractéristique du champ de la R-des-R. Les améliorations possibles de la R-des-R font l'objet d'une littérature importante tant par les rapports de commission (sur les inégalités sociales au cours du VIIème Plan, par exemple) que dans les discours politiques. Il n'est pas alors étonnant de retrouver des marques de cette rhétorique dans les représentations des sujets.

Sur le plan des thèmes abordés, nous ne reviendrons pas sur les principaux éléments vus à travers leur rapport aux formes argumentatives. On peut simplement noter une caractéristique importante des réponses : les termes de répartition et de redistribution sont synonymes. On prend facilement l'un pour l'autre. Leur spécification dans le langage économique n'est pas ici prise en charge. Cela permet des glissements sur le rôle de l'Etat qui est vu, à la fois comme agent correcteur des disparités, et agent garant de l'échelle des revenus.

Il nous paraît intéressant d'analyser deux thèmes que nous avons proposés et qui n'ont été que rarement sélectionnés par les sujets : le premier est relatif à l'équilibre économique et sociale (phrase c), le second est relatif à la propriété de l'entreprise (phrase b).

### 2.1. - LES CONDITIONS DE L'EQUILIBRE ECONOMIQUE ET SOCIAL

La phrase "c" indiquait que l'Etat était redistributeur et que ce rôle était "nécessaire pour que soient remplies les conditions de l'équilibre économique et social".

Si le rôle de redistributeur de l'Etat a fait l'objet de nombreuses argumentations, il n'en est rien de la seconde partie de la phrase : une personne va jusqu'à dire "je ne vois pas comment mettre sur pied les propositions du paragraphe "c". " Seules cinq personnes (sur près de cent dix) ont sélectionné ce thème.

On peut les ranger ainsi :

\* Une reprise de la phrase "c" :

"l'Etat doit assurer la répartition des revenus, compenser les déséquilibres au niveau des entreprises, des régions, des conditions de vie".

"Quand à l'Etat, il est normal qu'il revendique une partie des bénéfices pour assurer l'équilibre économique et social".

\* Un effacement de l'Etat conduisant à une description d'un mécanisme abstrait :

(la R-des-R c'est)

"un meilleur équilibre en répartissant mieux les richesses".

"En France, l'échelle des salaires est une des plus larges, elle doit donc être resserrée. En même temps, certaine redistribution des revenus est nécessaire pour que soient remplies les conditions de l'équilibre économique et supérieur".

"On prend de l'argent à ceux qui en ont pour aider ceux qui en manquent. Cette redistribution est nécessaire pour atténuer les différences entre les classes et garder un certain équilibre économique".

On peut voir que les moyens de pilotage de l'Etat ne sont pas du tout développés. L'affirmation d'une meilleure répartition pour équilibrer, ne génère de nouvelles déterminations que dans la première et dernière phrase (ci-dessus), soit pour indiquer une politique réformatrice d'atténuation des différences entre les classes.

A travers ces constatations et celles que l'on a pu faire lors des tests 15 et 16, il nous semble que l'Etat pose un problème majeur au formateur.